

Destinataires : Tous les gestionnaires, employés, médecins, stagiaires et bénévoles

Expéditrices : Valérie Jacob, Directrice des ressources humaines par intérim
Zina Benshila, Directrice des services généraux et des partenariats urbains

Date : 27 janvier 2025

Objet : Êtes-vous adéquatement protégé.e contre la rougeole ?

Dans le contexte d'une hausse du nombre de cas de rougeole au Québec, la Santé publique rappelle que **la vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger**. C'est également le meilleur moyen de protéger ses proches, ses collègues et les usagers et usagères dont nous avons la responsabilité.

Pour limiter la propagation de cette **maladie très contagieuse** :

- **Faites évaluer votre statut vaccinal**

Après avoir rempli ce court [formulaire en ligne](#), un membre de l'équipe clinique des ressources humaines vous contactera pour vous informer si vous êtes adéquatement protégé.e. Si nécessaire, il ou elle vous renseignera sur l'offre de vaccination en cours.

- **Recevez votre vaccin contre la rougeole (si nécessaire)**

Si vous n'êtes pas adéquatement protégé.e, la vaccination contre la rougeole est offerte avec et sans rendez-vous dans nos deux [points de service locaux \(Ville-Marie et Verdun\)](#). Pour prendre rendez-vous : clicsante.ca ou 514 644-4545

- **Surveillez vos symptômes et optez pour les bonnes pratiques**

Les principaux symptômes sont la fièvre importante, la toux, l'écoulement nasal, les yeux rouges et un malaise généralisé, suivi de rougeurs au visage puis sur le corps.

Pour plus d'information, consultez l'extranet :

[Vie au travail > Santé et sécurité - Mieux-être au travail > Virus respiratoires, maladies infectieuses, infestations et autres situations](#)

Merci de votre précieuse collaboration et de votre contribution à l'effort vaccinal.